

**PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE
MARGUERITE-BOURGEOYS**

**Séance ordinaire
Ce 5 février 2013
À 19 heures**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue au siège social, 1100, boulevard de la Côte-Vertu, Arrondissement Saint-Laurent, **CE 5^e JOUR DE FÉVRIER DEUX MILLE TREIZE À DIX-NEUF HEURES**, à laquelle sont présents : monsieur Guy Allard; madame Sarita Benchimol; madame Marie-Josée Boivin; monsieur Jean-Marc Crête; monsieur Claude Cuillier; monsieur Jean-Guy D'Amour; madame Sonia Gagné-Lalonde; madame Taki Kérimian; madame Abi Koné; madame Diane Lamarche-Venne, présidente; monsieur André Larichelière; madame Suzanne Marceau, vice-présidente; madame Catherine Ménard; madame Nathalie Morin; madame Monique Vallée, tous commissaires élus formant quorum; ainsi que monsieur Ghislain Laporte, commissaire représentant le comité de parents, ordre d'enseignement primaire et madame Jocelyne Bénard, commissaire représentant le comité de parents, ordre d'enseignement secondaire.

Étaient absents : monsieur Guylain Desnoyers; monsieur Pierre Labrosse; madame Denise Rochefort; monsieur Marc Touchette; monsieur Gilbert Vachon.

Assistaient également à la séance : monsieur Yves Sylvain, directeur général; maître Marie Josée Villeneuve, secrétaire générale par intérim.

Étaient aussi présents : monsieur Jean-Pierre Bédard, directeur général adjoint, réseau A; monsieur Richard Guillemette, directeur général adjoint, réseau B; monsieur Dominic Bertrand, directeur général adjoint, réseau C; madame Louise Gaudreault, directrice générale adjointe, réseau D et centres de formation générale pour adultes; madame Line Girard, directrice, service des ressources financières et directrice par intérim du service des ressources humaines; monsieur Rémi Asselin, directeur, service des ressources informatiques; monsieur Michel Laplante, directeur, services des ressources éducatives; madame Suzanne Marcotte, directrice, transport scolaire et mesures d'urgence; monsieur Jean-Michel Nahas, coordonnateur, Bureau des communications et des relations de presse; madame Ophélie Scott, coordonnatrice, secrétariat général; madame Nathalie Provost, directrice adjointe, service de la planification stratégique, de la vérification interne et de l'organisation scolaire; madame Carole Vinet, agente de liaison auprès du Conseil des commissaires; madame Emmy Grand-Maison, Bureau des communications.

**Ouverture de la
séance**

Madame la présidente déclare la séance ouverte.

**Adoption de
l'ordre du jour**

CC12/13-02-099

SUR PROPOSITION DE monsieur Jean-Guy D'Amour, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'ainsi modifié :

- Après avoir ajouté le point 6.1 A) « Nomination en cours d'année » sous la rubrique **SERVICES ADMINISTRATIFS – Ressources humaines** (à la demande de madame Sonia Gagné-Lalonde);
- Après avoir déplacé le point 13 A) « Mandats de vérification interne pour l'année scolaire 2012-2013 » au point 6.2 B) de la rubrique **SERVICES ADMINISTRATIFS – Ressources financières** (à la demande de madame Sonia Gagné-Lalonde);
- Après avoir ajouté le point 12 A) « Concours « Vibrer au rythmes du français » » sous la rubrique **QUESTIONS DIVERSES** (à la demande de madame Sonia Gagné-Lalonde);
- Après avoir ajouté le point 6.2 C) « Demande de prolongation de délai pour la consultation sur les OPC » sous la rubrique **SERVICES ADMINISTRATIFS – Ressources financières** (à la demande de madame Jocelyne Bénard);

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2013 AJOURNÉE AU 29 JANVIER 2013

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

4. CORRESPONDANCE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

5. SERVICES ÉDUCATIFS

5.1 Secteur des jeunes

5.2 Secteur des adultes et de la formation professionnelle

6. SERVICES ADMINISTRATIFS

6.1 Ressources humaines

A) Nomination en cours d'année

6.2 Ressources financières et ressources informatiques

A) Adoption du budget révisé 2012-2013 de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

- B) Mandats de vérification interne pour l'année scolaire 2012-2013
- C) Demande de prolongation de délai pour la consultation sur les OPC

6.3 Ressources matérielles

7. SECRETARIAT GÉNÉRAL

- A) Remplacement du commissaire de la circonscription no 13 (Dorval/L'Île-Dorval/Lachine - Ouest) – Retour de consultation et adoption (art. 199, Loi sur les élections scolaires - LES) (**Document déposé séance tenante.**)

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.1 Organisation scolaire

- A) Projet de modification des bassins d'alimentation des écoles primaires Dollard-Des Ormeaux, Harfang-des-Neiges, Murielle-Dumont, Perce-Neige et création d'un bassin pour la nouvelle école « Spring Garden » – Retour de consultation et adoption
- B) Projet de modification des bassins d'alimentation de certaines écoles primaires de Lachine (Catherine-Soumillard, Jardin-des-Saints-Anges, Philippe-Morin, Très-Saint-Sacrement et Victor-Thérien) et création d'un bassin pour l'édifice Lachine du Collège Saint-Louis – Retour de consultation et adoption
- C) Projet de modification des bassins d'alimentation de certaines écoles primaires de LaSalle (des Découvreurs, du Grand-Héron, Laurendeau-Dunton, Sainte-Catherine-Labouré et Terre-des-Jeunes) et création d'un bassin pour l'édifice LaSalle du Collège Saint-Louis – Retour de consultation et adoption

8.2 Planification stratégique

8.3 Vérification interne et reddition de compte

8.4 Communications

- A) Rapport annuel 2011-2012 de la CSMB – Adoption
- B) Les margaux 2011-2012 – Formation du jury
- C) Prix Michel-Ménard 2011-2012 – Formation du jury

8.5 Mesures d'urgence

9. TRANSPORT SCOLAIRE

20 h 30 – Pause (15 minutes)

10. RAPPORTS – DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS

- A) Délégués au CGTSIM
- B) Délégués à la FCSQ
- C) Délégués à l'ACELF
- D) Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif du 11 décembre 2012
- E) Capsule d'internationalisation

11. GÉNÉRALITÉ

- A) Information de la présidence

- B) Information du directeur général
 - Suivi à la démarche du dossier du Service des ressources humaines
- C) Rapport sur les délégations de pouvoirs du directeur général pour la période du 8 au 28 janvier 2013

12. QUESTIONS DIVERSES

- A) Concours « Vibrer au rythmes du français »

13. INFORMATION

- A) Déplacé
- B) Feuilletts d'information sur les écoles

**14. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE
PROPOSITION ADOPTÉE.**

**Dispense de
lecture par le
secrétaire général**

CC12/13-02-100

ATTENDU l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU QUE le texte du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2013, ajournée au 29 janvier 2013, a été remis aux commissaires le jeudi 31 janvier 2013;

SUR PROPOSITION DE monsieur Jean-Marc Crête, il est résolu à l'unanimité de dispenser le secrétaire général de faire lecture du procès-verbal.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Approbation du
procès-verbal de
la séance
ordinaire du 15
janvier 2013,
ajournée au 29
janvier 2013**

CC12/13-02-101

Madame Jocelyne Bénard aimerait avoir un suivi à la séance ordinaire du mois de mars sur le point Sport-Étudiant-Lac-Saint-Louis qui est mentionné à la page 199 du procès-verbal.

Madame Diane Lamarche-Venne mentionne qu'une demande de précision a été faite mais qu'aucune réponse n'a été reçue à ce jour. Une relance sera effectuée.

SUR PROPOSITION DE madame Suzanne Marceau, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2013, ajournée au 29 janvier 2013, tel que déposé.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Affaires découlant
du procès-verbal**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

Correspondance

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Période de
question du
public**

Il n'y a pas de question du public.

**Nomination en
cours d'année**

Madame Sonia Gagné-Lalonde mentionne qu'une présidente de conseil d'établissement l'a contacté pour déplorer le fait que l'on nomme des enseignants comme direction ou direction adjointe d'établissement en cours d'année. Les classes se retrouvent alors à changer d'enseignant. Elle souhaitait sensibiliser la Commission scolaire à cette problématique.

Madame Gagné-Lalonde aimerait pouvoir soumettre ce point au comité des ressources humaines afin de voir s'il n'y aurait pas une possibilité de trouver une solution à ces situations.

Madame Diane Lamarche-Venne mentionne qu'il y a parfois des situations où, en raison de vacance à certains postes, la Commission scolaire se retrouve dans l'obligation de procéder ainsi. Elle se dit toutefois en accord pour que le dossier du programme de relève des directions d'établissement soit regardé par le comité des ressources humaines.

Les commissaires se disent également en accord avec cette proposition.

**Adoption du
budget révisé
2012-2013 de la
Commission
scolaire
Marguerite-
Bourgeoys**

Documents déposés :

- A) Sommaire;
- B) Budget révisé 2012-2013.

CC12/13-02-102

ATTENDU le dépôt des états financiers de l'exercice financier 2011-2012 au Conseil des commissaires à sa réunion du 6 novembre 2012;

ATTENDU QUE le processus budgétaire, guidé par les valeurs de la Commission scolaire, prévoit l'adoption d'un budget révisé par le Conseil des commissaires;

ATTENDU la recommandation de la direction générale et du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE monsieur Jean-Marc Crête, il est résolu à l'unanimité :

Que la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys adopte le projet du budget révisé 2012-2013 qui montre des revenus de 443 398 662 \$, des dépenses de 447 651 317 \$ et un excédent des dépenses sur les revenus de 4 252 655 \$, le tout tel qu'apparaissant au document intitulé "Adoption du budget révisé 2012-2013 de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys" déposé au soutien de la présente résolution pour valoir comme si au long récit.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Mandats de
vérification
interne pour
l'année scolaire
2012-2013**

**Demande de
prolongation de
délai pour la
consultation sur
les OPC**

**Remplacement du
commissaire de la
circonscription no
13 (Dorval/l'Île-
Dorval/Lachine-
Ouest) – Retour
de consultation et
adoption (art.199,
Loi sur les
élections
scolaires – LES)**

CC12/13-02-103

Madame Sonia Gagné-Lalonde veut attirer l'attention du Conseil des commissaires sur les mandats qui ont été adoptés par le Comité exécutif.

Madame Jocelyne Bénard mentionne que le comité central de parents aurait besoin d'une prolongation pour la consultation sur les OPC. En raison de la date de la séance du Conseil des commissaires, un des comités régionaux de parents n'avait pas eu le temps de se rencontrer et de remettre leur avis.

Elle souligne que ce dossier en est un important pour les comités de parents et qu'ils aimeraient avoir le temps de regarder attentivement le dossier.

La demande serait à l'effet de pouvoir faire un retour sur le dossier en avril.

Madame Line Girard mentionne que son délai pour pouvoir envoyer le document OPC dans les établissements afin qu'ils puissent avoir le temps de préparer leur budget est fixé au 2 avril 2013, un retour en avril est donc impossible puisqu'il serait trop tard pour la consultation au CCG.

Monsieur Jean-Marc Crête mentionne également que la rencontre du comité de vérification – finances et organisation scolaire se tiendra le 20 mars et que ce comité doit avoir le temps de voir le document avant qu'il soit présenté au Conseil des commissaires.

Madame Diane Lamarche-Venne indique que la demande sera regardée et une réponse sera donnée dans les meilleurs délais.

Documents déposés :

- A) Résolution CC12/13-01-97
- B) Avis reçu
- C) *Loi reportant la date de l'élection scolaire générale*
- D) *Article 199 Loi sur les élections scolaires*

Madame Jocelyne Bénard tient à mentionner que les parents sont très heureux du processus qui a été choisi pour nommer le nouveau commissaire.

ATTENDU la vacance au poste de commissaire de la circonscription no 13 (Dorval/l'Île-Dorval/Lachine - Ouest), à la suite de la démission de monsieur André Danis;

ATTENDU les dispositions de l'article 2 de la *Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011* (chapitre 16 des Lois du Québec 2010);

ATTENDU les dispositions de l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires* (LES);

ATTENDU QU'en vertu desdites dispositions, le Conseil des commissaires doit combler, dans les trente (30) jours de la vacance, le poste en nommant une personne, répondant aux qualités requises pour être commissaire, après consultation du Comité central de parents;

ATTENDU QUE le Comité central de parents a répondu à la consultation relativement aux candidatures suggérées;

SUR PROPOSITION DE madame Diane Lamarche-Venne, il est résolu à l'unanimité :

De nommer monsieur Denis Brousseau, au poste de commissaire de la circonscription no 13 (Dorval/l'Île-Dorval/Lachine - Ouest).

PROPOSITION ADOPTÉE.

Projet de modification des bassins d'alimentation des écoles primaires Dollard-des-Ormeaux, Harfang-des-Neiges, Murielle-Dumont, Perce-Neige et création d'un bassin pour la nouvelle école « Spring Garden » - Retour de consultation et adoption

CC12/13-02-104

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Limites territoriales des nouveaux bassins proposés
- C) Cartes géographiques des bassins proposés
- D) Synthèse des avis reçus
- E) Avis reçus
- F) Résolution #CC12/13-11-060

ATTENDU la résolution #CC12/13-11-060 du Conseil des commissaires de procéder à la consultation sur le projet de modification des bassins d'alimentation des écoles Dollard-Des Ormeaux, Harfang-des-Neiges, Murielle-Dumont, Perce-Neige et la création d'un bassin pour la nouvelle école « *Spring Garden* »;

ATTENDU QUE les prévisions de clientèle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport annoncent une augmentation de 4% pour la clientèle du préscolaire et du primaire dans l'Ouest de l'île, secteurs Pierrefonds/Roxboro/Dollard-Des Ormeaux d'ici l'année scolaire 2016-2017;

ATTENDU QUE, malgré la réalisation des agrandissements de deux écoles primaires dans ce secteur, les écoles Dollard-Des Ormeaux et Perce-Neige, il manquera encore des locaux pour répondre à la clientèle préscolaire et primaire de ce secteur;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys a obtenu du MELS, à l'automne 2011, le transfert de propriété de l'école « *Spring Garden* » de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson située à Pierrefonds;

ATTENDU QUE l'école « *Spring Garden* » accueillera des élèves du préscolaire et du primaire dès la rentrée 2013-2014;

ATTENDU l'assemblée d'information tenue le 14 novembre 2012 pour les parents des élèves visés par les modifications de bassins;

ATTENDU les avis reçus des instances consultées, soit les Conseils d'établissement des écoles Dollard-Des Ormeaux, Harfang-des-Neiges, Murielle-Dumont et Perce-Neige, le Comité central de parents, le Comité régional de parents du regroupement Ouest et le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;

ATTENDU la volonté de permettre aux élèves de 1^{re} année du 3^e cycle de terminer leur primaire dans leur école actuelle;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE monsieur Guy Allard, il est résolu à l'unanimité:

D'adopter les modifications apportées aux bassins d'alimentation des écoles primaires Dollard-Des Ormeaux, Harfang-des-Neiges, Murielle-Dumont, Perce-Neige et la création d'un bassin pour la nouvelle école « *Spring Garden* » et que celles-ci s'appliquent par transfert massif à compter de l'année scolaire 2013-2014, selon la carte et les limites territoriales déposées au soutien de la présente résolution, le tout, pour valoir comme si au long récépissé;

D'accepter les demandes de choix d'école (sans transport) des parents des élèves de 1^{re} année du 3^e cycle en 2012-2013 visés par les nouvelles modifications de bassins, afin que leur enfant poursuive la 2^e année du 3^e cycle du primaire dans leur école actuelle.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Limites territoriales des nouveaux bassins proposés
- C) Cartes géographiques des bassins proposés
- D) Synthèse des avis reçus
- E) Avis reçus
- F) Résolution #CC12/13-11-061

Madame Catherine Ménard mentionne qu'au niveau du transport des élèves, il faudrait porter une attention particulière au coin des rues Victoria et de la 32^e avenue. Il s'agit d'une zone assez dangereuse pour les enfants.

Madame Jocelyne Bénard mentionne qu'il faudrait que les endroits ciblés soient regardés par le comité du transport scolaire et ensuite, que le Conseil des commissaires adopte la déclaration de zones dangereuses.

La présidente mentionne que ce point sera apporté à la séance du mois de mars.

Projet de modification des bassins d'alimentation de certaines écoles primaires de Lachine (Catherine-Soumillard, Jardin-des-Saints-Anges, Philippe-Morin, Très-Saint-Sacrement et Victor-Thérien) et création d'un bassin pour l'édifice Lachine du Collège Saint-Louis – Retour de consultation et adoption

CC12/13-02-105

ATTENDU la résolution #CC12/13-11-061 du Conseil des commissaires de procéder à la consultation sur le projet de modification des bassins d'alimentation de certaines écoles primaires de Lachine (Catherine-Soumillard, Jardin-des-Saints-Anges, Philippe-Morin, Très-Saint-Sacrement et Victor-Thérien) et la création d'un bassin pour l'édifice Lachine du Collège Saint-Louis;

ATTENDU QUE les prévisions de clientèle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport annoncent une augmentation de 13% pour la clientèle du préscolaire et du primaire pour les secteurs de Lachine d'ici l'année scolaire 2016-2017;

ATTENDU QUE plusieurs écoles primaires de Lachine accueillent déjà plus d'élèves que leur capacité d'accueil;

ATTENDU QUE l'édifice Lachine du Collège Saint-Louis deviendra une école primaire et accueillera des élèves dès la rentrée 2013-2014;

ATTENDU l'assemblée publique d'information tenue le 13 novembre 2012 pour les parents des élèves visés par les modifications de bassins;

ATTENDU les avis reçus des instances consultées, soit les Conseils d'établissement des écoles Catherine-Soumillard, Jardin-des-Saints-Anges, Philippe-Morin, Très-Saint-Sacrement et Victor-Thérien, le Comité central de parents, le Comité régional de parents du regroupement Sud et le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;

ATTENDU les demandes des instances consultées de maintenir la 45^e Avenue au bassin de l'école Victor-Thérien et de garder les rues entre la 6^e Avenue et George-V au bassin de l'école Jardin-des-Saints-Anges;

ATTENDU la volonté de permettre aux élèves de 1^{re} année du 3^e cycle de terminer leur primaire dans leur école actuelle;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE madame Catherine Ménard, il est résolu à l'unanimité:

D'adopter les modifications apportées aux bassins d'alimentation des écoles primaires Catherine-Soumillard, Jardin-des-Saints-Anges, Philippe-Morin, Très-Saint-Sacrement et Victor-Thérien et la création d'un bassin pour l'édifice Lachine du Collège Saint-Louis et que celles-ci s'appliquent par transfert massif à compter de l'année scolaire 2013-2014, selon la carte et les limites territoriales déposées au soutien de la présente résolution, le tout, pour valoir comme si au long récit;

Projet de modification des bassins d'alimentation de certaines écoles primaires de LaSalle (Des découvreurs, du Grand-Héron, Laurendeau-Dunton, Sainte-Catherine-Labouré et Terre-des-Jeunes) et création d'un bassin pour l'édifice LaSalle du Collège Saint-Louis – Retour de consultation et adoption

CC12/13-02-106

D'accepter les demandes de choix d'école (sans transport) des parents des élèves de 1^{re} année du 3^e cycle en 2012-2013 visés par les nouvelles modifications de bassins, afin que leur enfant poursuive la 2^e année du 3^e cycle du primaire dans leur école actuelle.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Limites territoriales des nouveaux bassins proposés
- C) Cartes géographiques des bassins proposés
- D) Synthèse des avis reçus
- E) Avis reçus
- F) Résolution #CC12/13-11-062

ATTENDU la résolution #CC12/13-11-062 du Conseil des commissaires de procéder à la consultation sur le projet de modification des bassins d'alimentation de certaines écoles primaires de LaSalle (des Découvreurs, du Grand-Héron, Laurendeau-Dunton, Sainte-Catherine-Labouré et Terre-des-Jeunes) et la création d'un bassin pour l'édifice LaSalle du Collège Saint-Louis;

ATTENDU QUE les prévisions de clientèle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport annoncent une augmentation de 19% pour la clientèle du préscolaire et du primaire pour le secteur LaSalle d'ici l'année scolaire 2016-2017;

ATTENDU QUE plusieurs écoles primaires de LaSalle accueillent déjà plus d'élèves que leur capacité d'accueil;

ATTENDU QUE l'édifice LaSalle du Collège Saint-Louis deviendra une école primaire et accueillera des élèves dès la rentrée 2013-2014;

ATTENDU l'assemblée publique d'information tenue le 27 novembre 2012 pour les parents des élèves visés par les modifications de bassins;

ATTENDU les avis reçus des instances consultées, soit les Conseils d'établissement des écoles des Découvreurs, du Grand-Héron, Laurendeau-Dunton, Sainte-Catherine-Labouré et Terre-des-Jeunes, le Comité central de parents, le Comité régional de parents du regroupement Sud et le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;

ATTENDU la volonté de permettre aux élèves de 1^{re} année du 3^e cycle de terminer leur primaire dans leur école actuelle;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE madame Monique Vallée, il est résolu à l'unanimité:

D'adopter les modifications apportées aux bassins d'alimentation des écoles primaires des Découvreurs, du Grand-Héron, Laurendeau-Dunton, Sainte-Catherine-Labouré et Terres-des-Jeunes et la création d'un bassin pour l'édifice LaSalle du Collège Saint-Louis et que celles-ci s'appliquent par transfert massif à compter de l'année scolaire 2013-2014, selon la carte et les limites territoriales déposées au soutien de la présente résolution, le tout, pour valoir comme si au long récité;

D'accepter les demandes de choix d'école (sans transport) des parents des élèves de 1^{re} année du 3^e cycle en 2012-2013 visés par les nouvelles modifications de bassins, afin que leur enfant poursuive la 2^e année du 3^e cycle du primaire dans leur école actuelle.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Rapport annuel
2011-2012 de la
CSMB – Adoption**

Documents déposés :

- A) Lettre du coordonnateur, M. Jean-Michel Nahas.
- B) Note explicative concernant l'évolution des contenus et formats du rapport annuel.
- C) Rapport annuel 2011-2012 de la CSMB.

Les commissaires posent leurs questions et font leurs commentaires quant au contenu et la forme du rapport.

Au sujet de la partie qui concerne le rapport du Protecteur de l'élève, il est mentionné qu'il aurait été apprécié d'avoir davantage d'informations quant aux correctifs apportés à la suite des avis.

Monsieur Jean-Michel Nahas mentionne que le rapport complet du Protecteur de l'élève est disponible en ligne. Il lui sera toutefois demandé d'apporter certains ajustements.

Les commissaires se disent en accord avec le format proposé.

CC12/13-02-107

ATTENDU que l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique – LIP – prévoit que la commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique et au ministre des résultats obtenus en fonction des orientations et des objectifs du plan stratégique établi par le ministère de l'Éducation.

SUR PROPOSITION DE madame Suzanne Marceau, il est résolu à l'unanimité;

D'adopter le rapport annuel 2011-2012 de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, tel que déposé au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récité.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**M. Allard quitte
son siège**

ADVENANT 20 h 10, monsieur Guy Allard
quitte son siège.

**Les margaux
2011-2012 –
Formation du jury**

Document déposé :

*A) Activité institutionnelle de reconnaissance des bénévoles Les
margaux*

CC12/13-02-108

ATTENDU les modalités de sélection des lauréats à un
prix annuel *Les margaux*, modalités inscrites au document *Activité
institutionnelle de reconnaissance des bénévoles Les margaux*, mis
à jour en janvier 2013;

ATTENDU le calendrier de travail fixé pour la sélection
2011-2012, soit la validation des candidatures des finalistes au
plus tard le 15 février 2013 et la désignation des lauréats au plus
tard le 29 mars 2013;

ATTENDU la réception de 22 dossiers de candidature à
ce jour dans le cadre de cette cinquième édition de l'activité de
reconnaissance *Les margaux*, la période de mise en candidature se
terminant le 1^{er} février 2013.

ATTENDU la recommandation du Comité de travail du
Conseil – administration générale de former un jury composé de
cinq commissaires et d'identifier un commissaire substitut;

SUR PROPOSITION DE madame Diane Lamarche-
Venne, il est résolu à l'unanimité ;

De nommer les cinq commissaires suivants :

- Madame Catherine Ménard;
- Madame Sonia Gagné-Lalonde;
- Madame Monique Vallée;
- Monsieur Denis Brousseau;
- Monsieur Guy Allard;

et de désigner le substitut (commissaire) suivant :

- Monsieur Gilbert Vachon;

à titre de membres et membre substitut du jury devant
désigner les lauréats *Les margaux 2011-2012* entre le 25 et le 29
mars 2013, à une date précise à être déterminée par le jury.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Prix Michel-
Ménard 2011-
2012 – Formation
du jury**

CC12/13-02-109

Document déposé :

- A) Prix Michel-Ménard, reconnaissance institutionnelle annuelle d'un employé comptant 25 années de service.

ATTENDU les modalités de sélection des lauréats au prix **Michel-Ménard**, modalités inscrites au document *Prix Michel-Ménard soulignant l'engagement et l'initiative d'un employé célébrant 25 années de service à la CSMB*.

ATTENDU la période de mise en candidature se terminant le 22 février 2013;

ATTENDU le calendrier de travail fixé pour la sélection 2011-2012, soit la désignation des lauréats au plus tard le 13 mars 2013;

ATTENDU la recommandation du Comité de mise en place du prix Michel-Ménard de former un jury composé de trois directions d'établissement volontaires, d'un représentant des comités de parents volontaire, de deux commissaires désignés et d'un commissaire substitut;

SUR PROPOSITION DE madame Diane Lamarche-Venne, il est résolu à l'unanimité;

De nommer les deux commissaires suivants :

- Madame Suzanne Marceau;
- Madame Catherine Ménard;

et de désigner le substitut (commissaire) suivant :

- Madame Monique Vallée;

à titre de membres et membre substitut du jury devant désigner les lauréats du prix *Michel-Ménard 2011-2012*, entre le 27 février et le 13 mars 2013, à une date précise à être déterminée par le jury.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Délégués au
CGTSIM**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Délégués à la
FCSQ**

Le décret sur la tenue des élections scolaires devrait être publié demain, le 6 février 2013.

L'on rappelle également que les dates du Conseil général sont les 22 et 23 février 2013.

**M. Allard reprend
son siège**

ADVENANT 20 h 15, monsieur Guy Allard reprend son siège.

**Délégués à
l'ACELF**

Madame Taki Kérimian tient à rappeler à ses collègues que la semaine de la francophonie se tiendra en mars 2013.

**Procès-verbal du
Comité exécutif
du 11 décembre
2012**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Capsule
d'internationalisation**

Monsieur André Larichelière invite les commissaires à lire les « Marguerites internationales » sur le portail administratif.

**Information de la
présidence**

Madame Diane Lamarche-Venne mentionne que la liste des comités de travail a été envoyée à ses collègues. Le point pour la modification des comités de travail sera discuté en mars.

Madame Sonia Gagné-Lalonde demande ce qu'il advient du dossier de la nouvelle école à l'Île-des-Sœurs.

Madame Lamarche-Venne fait le point sur ce dossier.

**Information du
directeur général**

Monsieur Yves Sylvain fait un suivi sur le dossier du service des ressources humaines, à la suite de la nomination de madame Line Girard à titre de directrice par intérim de ce service.

**Rapport sur les
délégations de
pouvoirs du
directeur général
pour la période du**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Concours « Vibrer
au rythmes du
français »**

Madame Sonia Gagné-Lalonde mentionne que la Salle Pauline-Julien a mis sur pied le projet « Vibrer aux rythmes du Français ». Ce projet avait pour objectif de valoriser la langue française par l'entremise d'un concours auprès d'élèves de secondaire 3 et 4 de trois écoles secondaires de l'Ouest-de-l'Île : Des Sources, Félix-Leclerc et Saint-Georges. Chacun des élèves devait composer un texte de chanson.

Le gagnant est un élève de l'école Saint-Georges.

Madame Gagné-Lalonde souligne que ce projet va bien avec le concept « Vivre ensemble en français » et tenait à le souligner.

**Levée de la
séance**

ADVENANT 20 h 27, la séance levée.

La présidente

**La secrétaire générale
par intérim**